

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN SIÈGE EN SÉANCE ORDINAIRE CE 2 AVRIL 2025 À 15 H À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-FÉLICIEN, À LAQUELLE IL Y A QUORUM LÉGAL, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LUC SIMARD.

Sont présent(e)s à la séance : M. Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, Mme Ginette Sirois, mairesse de Desbiens, M. André Guy, maire de Dolbeau-Mistassini, M. Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy et M. Luc Gibbons, maire de Saint-Félicien.

Sont absents à la séance : Mme Sylvie Beaumont, mairesse d'Alma et M. Louis Ouellet, préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et maire de L'Ascension-de-Notre-Seigneur.

Assistent également à la séance : M. Guy Ouellet, directeur général et M. Mathieu Rouleau, directeur général adjoint.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Luc Simard, président, souhaite la bienvenue et ouvre la séance ordinaire à 15 h.

Résolution 2025-04-3524

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Ginette Sirois fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la réunion du 12 mars 2025
 - 3.1 Dispense de lecture du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2025
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2025
4. Plans d'opérations
 - 4.1 Octroi de contrat - Transport de diverses matières à l'écocentre d'Hébertville
 - 4.2 Octroi de contrat - Transport de diverses matières à l'écocentre d'Alma
 - 4.3 Octroi de contrat - Transport pour l'écocentre de Roberval
 - 4.4 Octroi de contrat - Approvisionnement en produit chimique
 - 4.5 Octroi de contrat - Fourniture de broche à ballots pour le centre de tri
 - 4.6 Octroi de contrat - Services professionnels en ingénierie - Remplacement de la torchère à L'Ascension-de-Notre-Seigneur
5. Ressources humaines
 - 5.1 Adoption des recommandations du comité plénier - Congédiement
 - 5.2 Approbation de la liste des personnes engagées
6. Communications, programmes et services
 - 6.1 Adoption du budget trimestriel - Avril, mai et juin
7. Autres
 - 7.1 Autorisation de signature - Contrat de collecte 2026-2031 - Secteur sud
8. Finances
 - 8.1 Approbation de la liste des déboursés du mois de février 2025
 - 8.2 Approbation de la liste des engagements du mois de février 2025 du directeur général
 - 8.3 Approbation de la liste des engagements du mois de février 2025 du directeur général adjoint
 - 8.4 Autorisation - 2^e versement soutien financier à Réemploi+ en 2025
9. Affaires nouvelles
 - 9.1
10. Période de questions pour les citoyens
11. Date et lieu de la prochaine assemblée (7 mai 2025 à Dolbeau-Mistassini)
12. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par madame Ginette Sirois;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter l'ordre du jour tel que mentionné dans le préambule de la présente résolution.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 MARS 2025

Résolution 2025-04-3525

3.1 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 MARS 2025

Il est proposé par monsieur Yannick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 12 mars 2025.

Résolution 2025-04-3526

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 MARS 2025

Il est proposé par monsieur André Guy;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter tel que rédigé le procès-verbal de l'assemblée du 12 mars 2025.

4. PLANS D'OPÉRATIONS

Résolution 2025-04-3527

4.1 OCTROI DE CONTRAT - TRANSPORT DE DIVERSES MATIÈRES À L'ÉCOCENTRE D'HÉBERTVILLE

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise, afin de procéder au transport de certaines matières à l'écocentre d'Hébertville pour une durée de deux ans;

ATTENDU QUE La Régie a demandé des prix par appel d'offres public et deux entreprises spécialisées dans ce domaine ont déposé une soumission, à savoir :

Entreprise	Coût (incluant les taxes)
Excavation Dolbeau	176 992,52 \$
Services environnementaux Lac-Saint-Jean	188 954,51 \$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat de transport pour diverses matières à l'écocentre d'Hébertville pour une durée de deux ans à Excavation Dolbeau au montant de 176 992,52 \$, incluant les taxes applicables;

Les sommes nécessaires seront prises à même le budget de fonctionnement de 2025, 2026 et 2027.

Résolution 2025-04-3528

4.2 OCTROI DE CONTRAT - TRANSPORT DE DIVERSES MATIÈRES À L'ÉCOCENTRE D'ALMA

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise, afin de procéder à diverses activités de transport à l'écocentre d'Alma pour une durée de deux ans;

ATTENDU QUE La Régie a demandé des prix par appel d'offres public et trois entreprises spécialisées dans ce domaine ont déposé une soumission, à savoir :

Entreprise	Coûts	
	Option A (bi-train)	Option B (conteneur unique)
Excavation Rénovation Drolet inc.	230 099,47 \$	342 591,01 \$
Excavation Dolbeau	396 705,14 \$	396 703,99 \$
Services environnementaux Lac-Saint-Jean	467 498,24 \$	N/A

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Ginette Sirois;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat de transport pour diverses matières à l'écocentre d'Alma pour une durée de deux ans à Excavation et rénovation Drolet au montant de 230 099,47 \$, incluant les taxes applicables;

Les sommes nécessaires seront prises à même le budget de fonctionnement de 2025, 2026 et 2027.

Résolution 2025-04-3529

4.3 OCTROI DE CONTRAT - TRANSPORT POUR L'ÉCOCENTRE DE ROBERVAL

ATTENDU QUE la Régie désire mandater une entreprise, afin de procéder à diverses activités de transport à l'écocentre de Roberval pour une durée d'un an;

ATTENDU QUE la Régie a invité quatre entreprises spécialisées dans ce domaine à soumettre un prix et que les quatre entreprises ont déposé une soumission, à savoir :

Entreprise	Coûts	
	Option A (bi-train)	Option B (conteneur unique)
Excavation rénovation Drolet inc.	59 614,55 \$	80 310,05 \$
Excavation Dolbeau	58 464,79 \$	61 051,73 \$
Entreprise Jean Tremblay	N/A	90 772,76 \$
Services environnementaux Lac-Saint-Jean	54 526,89 \$	N/A

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré, selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Yannick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour le transport pour l'écocentre de Roberval pour une durée d'un an à Services environnementaux Lac-Saint-Jean au montant de 54 526,89 \$, incluant les taxes applicables.

Les sommes nécessaires seront prises à même le budget de fonctionnement de 2025 et 2026.

Résolution 2025-04-3530

4.4 OCTROI DE CONTRAT - APPROVISIONNEMENT EN PRODUIT CHIMIQUE

ATTENDU QUE la Régie désire procéder au traitement des eaux de lixiviation du LET d'Hébertville-Station à l'aide de divers types de produits chimiques;

ATTENDU QUE la compagnie ClearTech Industries Saskatoon produit un coagulant répondant au besoin opérationnel de la Régie;

ATTENDU QU'aucun fournisseur n'a transmis d'intention pour un produit comparable à celui de la compagnie ClearTech Industries Saskatoon :

Entreprise	Quantité (kg)	Coût/kg (incluant les taxes)	Coût global
ClearTech Industries Saskatoon	100 000 kg	3,53 \$/kg	353 000,00 \$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Guy;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement en produit chimique au LET d'Hébertville-Station à la compagnie ClearTech Industries Saskatoon pour un montant de 353 000,00 \$, incluant les taxes applicables.

Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2025.

Résolution 2025-04-3531

4.5 OCTROI DE CONTRAT - FOURNITURE DE BROCHE À BALLOTS POUR LE CENTRE DE TRI

ATTENDU QU'au centre de tri de Roberval, la Régie utilise des broches, afin de contenir en ballots les matières triées;

ATTENDU QUE la Régie doit procéder à la fourniture annuelle d'environ 50 000 livres de broches pour la presse à ballots du centre de tri de Roberval;

ATTENDU QUE pour cette année, la Régie aura besoin de seulement 32 000 livres;

ATTENDU QUE depuis des années, il y a un seul fournisseur pour ce type de fourniture;

ATTENDU QUE la Régie a demandé une offre à cette entreprise et que le coût à la livre est de 1,1995 \$:

Fournisseur	Coût (incluant les taxes applicables)
Accent Wire Tie	45 925,00 \$

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré, selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le contrat pour la fourniture de la broche à ballots pour le centre de tri de Roberval à Accent Wire Tie pour un montant de 45 925,00 \$, incluant les taxes applicables et le transport.

Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente seront prises à même le budget de fonctionnement de 2025.

Résolution 2025-04-3532

4.6 OCTROI DE CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - REMPLACEMENT DE LA TORCHÈRE À L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

ATTENDU QUE la Régie désire procéder au remplacement de la torchère aux lieux d'enfouissement technique (LET) et sanitaire (LES) de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, afin de brûler les biogaz générés par l'enfouissement de déchets;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a trouvé une torchère usagée conforme et possédant les spectres recherchés pour le site;

ATTENDU QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est participe à la hauteur de 50 % dans ce projet;

ATTENDU QUE la Régie désire mandater WSP pour poursuivre et finaliser le projet de remplacement de la torchère selon l'estimation des coûts pour l'ensemble des honoraires professionnels pour la phase d'implantation pour un montant de 103 331,25 \$, incluant les taxes applicables;

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré, selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Ginette Sirois;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour le remplacement de la torchère à l'écocentre de L'Ascension-de-Notre-Seigneur à WSP au montant de 103 331,25 \$, incluant les taxes applicables.

Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente seront prises à même le budget des investissements financés par la provision des frais de fermeture du site.

5. RESSOURCES HUMAINES

Résolution 2025-04-3533

5.1 ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PLÉNIER - CONGÉDIEMENT

ATTENDU QUE l'employé portant le matricule no 1120 ne répond pas aux exigences de son poste;

Considérant la recommandation du comité plénier de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Yannick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'entériner les recommandations du comité plénier du 19 mars 2025 et de procéder au congédiement du salarié portant le matricule no 1120.

Résolution 2025-04-3534

5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

ATTENDU QUE les opérations courantes nécessitent l'embauche de personnel :

Titre du poste : Mécanicien
Lieu de travail : Centre de tri de Roberval
Statut : Permanent, temps plein
Date d'embauche : 2025-03-20
Durée : Indéterminée
Salaire : 32,21 \$/h
Candidat retenu : M. Alain Hudon

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Guy;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des personnes engagées du 29 octobre 2024 au 2 avril 2025.

6. COMMUNICATIONS, PROGRAMMES ET SERVICES

Résolution 2025-04-3535

6.1 Adoption du budget trimestriel - Avril, mai et juin

ATTENDU QUE le budget trimestriel des communications pour les mois d'avril à juin 2025 doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE les dépenses présentées par les communications, programmes et services représentent une liste totalisant un montant final de 140 670 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'accepter le budget trimestriel des communications pour les mois d'avril à juin 2025 pour un total de 140 670 \$.

7. AUTRES

Résolution 2025-04-3536

7.1 AUTORISATION DE SIGNATURE - CONTRAT DE COLLECTE 2026-2031 - SECTEUR SUD

ATTENDU QUE le 30 septembre 2009, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, a autorisé la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean à octroyer, sans demande de soumissions, les contrats relatifs à la gestion de ses matières résiduelles au Groupe Coderr;

ATTENDU QUE la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean désire confier les opérations de collecte et de transport des déchets, des matières recyclables et des matières organiques pour le secteur sud du Lac-Saint-Jean, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 1^{er} décembre 2030, au Groupe Coderr;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Ginette Sirois;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'accorder le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour le secteur sud du Lac-Saint-Jean, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 1^{er} décembre 2030, au Groupe Coderr, selon les clauses, modalités et conditions prévues au devis d'appel d'offres de mai 2024, pour un montant de 3 216 652 \$, plus les taxes applicables, pour l'année 2026;

D'autoriser la direction générale de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution;

Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente seront prises à même le budget de fonctionnement de 2026.

8. FINANCES

Résolution 2025-04-3537

8.1 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DE MOIS DE FÉVRIER 2025

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-SAINT-JEAN				
1er au 28 février 2025				
NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHÈQUES DE FÉVRIER	Chèques et paiements # 32 640 à 32 829		215,49 \$	p. 1
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DE FÉVRIER			2 192 789,75 \$	p. 2 à 27
LISTE DES RETRAITS DE FÉVRIER	SSQ, Télus, Microsoft 365 et Hydro Québec de février		54 906,17 \$	p. 28
Visa Desjardins	Frais de janvier	2025-02-28	361,29 \$	p. 29 à 30
BENEVA inc.	Assurances collectives de février	2025-02-17	28 279,18 \$	
Bell Canada	Téléphone - LET de l'Ascension-de-Notre-Seigneur	2025-02-06	118,31 \$	
Bell Canada	Bell Mobility	2025-02-24	1 714,41 \$	
9078-3184 Québec inc.	IC Cloud	2025-02-17	840,21 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de transfert d'Alma	2025-02-03	3 683,32 \$	
Hydro Québec	Électricité LET d'Hébertville-Station - Usine	2025-02-04	15 741,45 \$	
Hydro Québec	Électricité LET de l'Ascension-de-Notre-Seigneur - Torchère	2025-02-04	2 757,26 \$	
Hydro Québec	Électricité LET d'Hébertville-Station - Garage	2025-02-06	4 573,00 \$	
Hydro Québec	Électricité unité de traitement des BFS	2025-02-10	235,68 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 6 FÉVRIER	Salaires période se terminant le 1 février et élus janvier		49 863,47 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 13 FÉVRIER	Salaires période se terminant le 8 février		47 534,45 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 20 FÉVRIER	Salaires période se terminant le 15 février		48 288,56 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 27 FÉVRIER	Salaires période se terminant le 22 février		47 545,91 \$	
RREMO PAYÉS LE 21 FÉVRIER	Remise de janvier		43 937,68 \$	
RREMO - CARRA PAYÉS LE 10 FÉVRIER	Remise de janvier		358,73 \$	
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE LE 19 FÉVRIER	Remise de janvier		6 053,60 \$	
FTO PAYÉS LE 13 FÉVRIER	Remise de janvier		2 717,30 \$	
CSN PAYÉS LE 13 FÉVRIER	Remise de janvier		660,75 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 11 FÉVRIER	Période du 1er au 15 février		62 012,27 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 28 FÉVRIER	Période du 16 au 30 février			
			2 615 168,24 \$	
Sommaire des dépenses approuvées	Dépenses approuvées par le directeur général		44 310,34 \$	p. 31
	Dépenses approuvées par le directeur général adjoint		371 761,50 \$	p. 36 à 42
	Dépenses approuvées par résolution		762 298,75 \$	p. 43

Il est proposé par monsieur Yannick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois de février 2025 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 2 192 789,75 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2025-04-3538

8.2 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE FÉVRIER 2025 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 44 310,34 \$ pour le mois de février 2025;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Guy;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de février 2025 du directeur général.

Résolution 2025-04-3539

8.3 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE FÉVRIER 2025 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois de février 2025 de 373 018,18 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de février 2025 du directeur général adjoint.

Résolution 2025-04-3540

8.4 AUTORISATION - 2^E VERSEMENT SOUTIEN FINANCIER À RÉEMPLOI+ EN 2025

ATTENDU QUE le réemploi fait partie des actions prioritaires du PGMR 2024-2031;

ATTENDU QUE la direction de la Régie a déposé un plan d'action réduisant les dépenses, ainsi que le développement de nouveaux marchés, tel que « Tri sur chantier », réduisant, par le fait même, le déficit prévisionnel pour 2025;

ATTENDU QUE la Régie est en attente du ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour le développement d'un programme de financement pour la filière du réemploi, et ce, au même titre que celles du recyclage et du compost;

ATTENDU QUE la Régie est également en attente des nouveaux programmes de Recyc-Québec pour le projet « Tri sur chantier ».

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Ginette Sirois;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

De verser la 2^e tranche de la contribution de la Régie, soit un montant de 250 000 \$, à Réemploi+, afin de leur permettre de mettre en œuvre le plan d'action proposé.

Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2025.

Il est en outre résolu que la direction suive le développement de ce plan et en fasse rapport au conseil d'administration.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CITOYENS

Aucune question de la part des citoyens.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE (7 MAI 2025 À DOLBEAU-MISTASSINI)

L'assemblée ordinaire est prévue pour le 7 mai prochain à 15 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini.

Résolution 2025-04-3541

12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sur proposition de monsieur Yannick Baillargeon, la séance est levée à 15 h 30.

Luc Simard
Président

Guy Ouellet
Directeur général